

18th « JOURNÉES de NANTERRE »
UNIVERSITY OF PARIS-X-NANTERRE

Department of Social Law / Center for European and Comparative Law

RACE DISCRIMINATION
AND DIVERSITY:
A RAISING CONCERN
FOR SOCIAL LAW

21st June 2007 (2:00 - 6:00 PM)

PANELS OF THE MASTER PROGRAMS IN SOCIAL LAW

- First panel :
The Emergence of the issue of Racial discrimination and Diversity in Europe
- Second panel :
The Emergence of Diversity as a new topic for collective bargaining in France
6:00 PM : Cocktail party. Salle des Actes (F 141)

22nd June 2007 (9:30 AM - 5:00 PM)

RACIAL DISCRIMINATION AND DIVERSITY :
QUESTIONING DISCOURSE AND ACTIONS

- Historic and Legal Landmarks
- Measuring Diversity : The issue of legitimacy and scale
1:00 - 2:30 PM : Lunch. Espace Reverdy, Bâtiment L
- Promoting Diversity : The issue of Actions

ORGANISATION

Irina Ravelonahina (iravelon@u-paris10.fr), 01 40 97 76 45
Lucas Descourtis (lucas.descourtis@yahoo.fr)

INFORMATIONS, INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

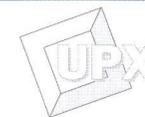
La participation au colloque exige une inscription préalable auprès de
Mme Irina Ravelonahina, si possible par courriel (iravelon@u-paris10.fr)
à défaut par téléphone 01 40 97 76 45.

Droits d'inscription (incluant la participation au déjeuner du 22 juin 2007) : 100 €
(Etudiants et doctorants : 10 €).

www.droitsocialparis10.fr

DA|LOZ

31-35, rue Froidevaux - 75014 PARIS - Tél. 0820 800 017 (0,12 € TTC/mn)



18^e JOURNÉES de NANTERRE 2007
UNIVERSITÉ DE PARIS-X-NANTERRE

DISCRIMINATION
RACIALE ET DIVERSITÉ :
L'ESSOR D'UNE
QUESTION SOCIALE

En France, la question des discriminations dans l'emploi, le travail, le logement ou l'éducation a longtemps été abordée sous l'angle de la seule lutte contre les pratiques racistes. L'évolution des règles, sous l'emprise du droit européen, conduit aujourd'hui à un renouvellement des concepts juridiques et des pratiques de lutte contre les discriminations : l'avènement de la notion de discrimination indirecte, l'arrivée d'acteurs nouveaux tels que la HALDE, la montée de la négociation collective sur la diversité et l'essor des règles générales sur l'égalité invitent à renouveler la pensée juridique des discriminations raciales.

Universitaires français et étrangers, chercheurs, étudiants et praticiens sont conviés à une réflexion sur ces évolutions en prenant appui sur les expériences et les analyses de juristes de différents pays : Royaume-Uni, Pays-Bas, Canada, Etats-Unis.

Les présentations et débats se déroulent en langues anglaise et française.

Coordination scientifique du colloque :

Frédéric Guiomard (guiomard@cegetel.net)
Antoine Lyon-Caen (antoine.lyon-caen@u-paris10.fr)
Sophie Robin-Olivier (srobinolivier@gmail.com)

www.droitsocialparis10.fr

REVUE DE
DROIT DE TRAVAIL

DA|LOZ

afdt

JEUDI 21 JUIN 2007

LES TABLES RONDES DES MASTERS PROFESSIONNELS DE DROIT SOCIAL

Amphi D, Bâtiment F, Université Paris-X-Nanterre

Le Master 2 professionnel Droit social et gestion des ressources humaines et le Master 2 professionnel Droit de la Santé et de la protection sociale organisent deux tables rondes à destination des étudiants, chercheurs et praticiens afin de présenter l'état de la réflexion sur la question des discriminations raciales et de la diversité. L'objectif est à la fois d'approfondir la réflexion sur cette question à travers les comparaisons européennes et d'envisager les dimensions pratiques de la question par une compréhension des pratiques de négociation collective en la matière.

Table ronde n° 1 (14h-16h)

L'ESSOR D'UNE SENSIBILITÉ EUROPÉENNE : ORIGINE, RAISON D'ÊTRE ET PERSPECTIVES

La promotion des règles sur les discriminations raciales et la diversité est relativement récente en France ; des pays voisins ont développé de façon plus ancienne des règles et des pratiques souvent plus audacieuses. La table ronde permet d'en dresser un panorama et de montrer comment se sont développées historiquement ces différentes règles.

Introduction et animation : V. CHAMPEIL-DESPLATS, *Professeur à l'Université Paris-X-Nanterre*

- Lizzie BARMES, *University College London*,
L'histoire juridique de la question de la discrimination raciale au Royaume-Uni
- Aart HENDRIKS, *Professeur à l'Université de Leiden (Pays-Bas)*,
Diversity and Health discrimination
- Julie RINGELHEIM, *Chargée de recherche à l'Université catholique de Louvain, Panorama européen*

Un regard extérieur : Eva PATERSON, *President, Equal Justice Society, Etats-Unis*

Table ronde n° 2 (16h30 h-18h)

L'ESSOR D'UN NOUVEL OBJET DE NÉGOCIATION COLLECTIVE : LA DIVERSITÉ

En signant le 12 octobre 2006 un accord national interprofessionnel relatif à la diversité dans l'entreprise, les partenaires sociaux français ont amorcé une approche radicalement nouvelle dans la lutte contre les discriminations. La table ronde est l'occasion d'en dresser le sens et la portée juridique, ainsi que d'engager une réflexion sur la manière dont les entreprises ont depuis relayé cette initiative.

Introduction et animation : Hélène TISSANDIER, *Maître de conférences à l'Université Paris-IX-Dauphine*

- Jean-François COLLIN, DRH du Groupe Air France
- Un représentant du Medef
- M. Omar BENFAÏD, CFTD
- Un représentant de la CGT

Un regard extérieur : Mirabelle GAZIT, *Avocat et médiateur, Tel-Aviv et cheucheur à l'IRERP, Université Paris-X-Nanterre*

Les participants sont conviés à l'issue de cette journée à un cocktail en Salle des actes (F.141).
Ce moment sera l'occasion de la remise des diplômes des étudiants du M2 de droit social.

VENDREDI 22 JUIN 2007

DIVERSITÉ ET DISCRIMINATIONS RACIALES : QUE DIRE ? QUE FAIRE ?

Théâtre, Bâtiment L, Université Paris-X-Nanterre

9h30 REPÈRES

Egalité de traitement, discriminations raciales et diversité ethnique sont des termes employés de façon récurrente par les juristes. Il est pourtant indispensable de retracer la genèse de ces notions en montrant le particularisme du moment historique qui a été à l'origine de leur éclosion. Il est également requis d'en cerner la signification juridique.

- Gérard NOIRIEL, *EHESS*,
Genèse d'une notion : La diversité raciale
- Sophie ROBIN-OLIVIER et Frédéric GUIOMARD, *Université Paris-X-Nanterre*,
Discrimination, diversité, race : les mots et les concepts

11h00 LES MESURES DE LA DIVERSITÉ :
QUESTIONS DE LÉGITIMITÉ, QUESTIONS D'ÉCHELLE

L'une des questions les plus débattues en France est celle de l'introduction de statistiques destinées à mesurer la diversité, notamment dans l'emploi. Loin des querelles théologiques entre l'égalitarisme républicain et le communautarisme, le colloque a pour ambition de permettre une meilleure compréhension des mesures faites de la diversité, en présentant les pratiques menées en la matière dans différents pays (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Pays-Bas), le contexte de leur développement et les résultats auxquels elles peuvent mener.

Introduction et animation : Danièle LOCHAK, *Université Paris-X-Nanterre*

Table ronde : APPROCHE COMPARÉE DE LA MESURE DE LA DIVERSITÉ RACIALE

- David OPPENHEIMER, *Golden Gate University*,
- Aart HENDRIKS, *Université de Leiden*,
- Olivier de SCHUTTER, *Université de Louvain*,

14h30 LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ :
RECOURS, ACTIONS EN JUSTICE, ACTIONS POSITIVES

Différents outils juridiques permettent aujourd'hui la promotion de la diversité ou la lutte contre les discriminations raciales : action des autorités indépendantes (à l'instar de la Halde en France), actions en justice ou actions positives. Le droit français est en pleine mutation sur ce terrain, il pourra s'enrichir des leçons tirées des expériences menées en la matière aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni.

Animation : Sophie ROBIN-OLIVIER / Introduction : Marie MERCAT-BRUNS, *CNAM, Paris*
Quelles actions pour assurer la prise en compte des intérêts des groupes minoritaires ?
Derrick BELL, *New York University*.

Table ronde : APPROCHES CRITIQUES DES ACTIONS, DES REMÈDES

- Christopher MC CRUDDEN, *University of Oxford*,
- Sophie LATRAVERSE, *HALDE, Paris*,
- Hélène MASSE, *avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Paris*,
- Marie MERCAT-BRUNS, *CNAM, Paris*

Le colloque se terminera vers 17 heures.